

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 11 mai 2023

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWALDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjoints au Maire

M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul
BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine
GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mme Sandrine DEMAY, M.
Denis WACHBAR, Mme Lysiane STENGER, M. Jean LACHMANN, Mmes
Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann
VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Amandine MARTIN donne pouvoir à Luc ADONETH
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWALDER
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN

Absents :

7. Affaires sociales -Solidarité – Espaces Verts – Fleurissement – Décorations de Noël

RAPPORTEUR : Mme Sylvie LIGNER

7.1. Maisons fleuries : Fixation des prix numériques

DELIBERATION D11052023/03

Mme LIGNER indique que la soirée de remise des prix au concours des maisons fleuries 2022 aura lieu le mardi 16 mai 2023, à 20h, à l'Espace les Tisserands. Tous les conseillers sont invités à cette soirée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer de la manière suivante les prix à remettre aux lauréats des maisons fleuries 2022 pour les notes correspondantes :

- 17 : 25€ (15 lauréats)
- 17,5 : 30€ (16 lauréats)
- 18 : 35€ (12 lauréats)
- 18,5 – 18,75 : 40€ (11 lauréats)

- 19 : 45€ (5 lauréats)
- 19,25 : 55€ (1 lauréat)
- 19,5 : 65€ (4 lauréats)
- 19,75 : 70€ (2 lauréats)

Les crédits nécessaires pour la remise des prix sont inscrits au Budget Primitif 2023.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme
Châtenois, le 16 mai 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Denis WACHBAR

